

Copie anonyme - n°anonymat : 629158



N8-00073
629158
Géo.

Filière : B/L

Session : 2024

Épreuve de : Géographie

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

Les espaces forestiers face aux changements globaux

Pour sensibiliser les enfants aux enjeux de la déforestation et à l'importance des forêts pour faire face aux changements globaux (réchauffement climatique, fragilisation des écosystèmes), Emmanuel Macron a proposé que tous les collégiens français aient l'occasion de participer à des opérations de reboisement en plantant un arbre. Les forêts sont donc à la fois perçus comme des espaces qui subissent les effets de l'activité humaine et comme des espaces qui permettraient de pallier certains enjeux des changements globaux (puits de carbone, réserves de biodiversité,...).

Les espaces forestiers peuvent être compris comme des forêts, définis par la FAO (organisme de l'ONU qui se charge de définir les critères pour définir les forêts et espaces forestiers) comme un espace arboré qui n'est pas destiné à de l'agriculture et qui répond à des critères restreints : une hauteur minimale des arbres de 5 mètres, une superficie minimale de 0,5 hectares et une densité de couvert arboré d'au moins 10%. Ainsi les espaces forestiers ne se limitent pas à cette définition restrictive des forêts et comprend plus généralement les espaces arborés non agricoles. L'un des nombreux effets des changements globaux sur les espaces forestiers réside dans la déforestation, définie comme l'action coordonnée du déboisement (coupe des arbres) et du défrichement.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

(conversion de l'espace déboisé vers des activités telles que l'agriculture ou l'urbanisation). Si les forêts représentent 31% de la surface terrestre émergée, cette proportion est en nette chute à l'heure de l'Anthropocène (notion ^{en débat} selon laquelle ^{l'émergence} des activités humaines constituerait une nouvelle ère géologique). On peut définir les changements globaux comme l'ensemble des effets des activités humaines sur les milieux : cela ne se limite donc pas au changement climatique et comprend de fait l'anthropisation des écosystèmes forestiers comme l'un de ces nombreux effets. En effet les espaces forestiers ne sont pas des espaces « neutres » de toute représentation et de toute activité (on peut nuancer cette définition souvent entendue comme des espaces dits « naturels »). Au contraire, la notion de sylvosystème permet notamment d'insister sur le rapport qu'entre tiennent les milieux forestiers et les différents acteurs avec les milieux forestiers. On peut dès lors dépasser l'idée que les espaces forestiers « subiraient » les changements globaux dans la mesure où ~~sont~~ sont les acteurs qui les exploitent qui participent de ces changements. Cela fait évoluer la vision d'une confrontation pure entre ces espaces et les changements globaux vers celle d'une interaction où les espaces forestiers seraient plutôt le théâtre des conflits d'acteurs entre exploitation et protection. La notion d'acteur est en effet à replacer au centre du problème dans la mesure où cette interaction entre les espaces forestiers et les changements globaux se traduit par des conflits d'intérêt entre les acteurs : si les ONG telles que l'ONU (la FAO) ou encore les associations Greenpeace ou WNF sont à l'origine de directives et critiques des modèles d'exploitation expansionnistes à l'origine de la déforestation

massive, les FTN se dotent de labels et de certifications pour répondre à ces directives (sans que cela change nécessairement l'impact qu'elles ont sur les milieux). Au-delà des institutions nationales et internationales, les acteurs privés sont à prendre en considération face aux changements car souvent ils sont au cœur de la gestion réelle des forêts et peuvent subir directement les effets des changements globaux (incendies, tempêtes...).

Ainsi dans quelle mesure les espaces forestiers peuvent-ils être à l'heure de l'Anthropocène — entendus comme des espaces qui subissent les changements globaux dans la mesure où ces espaces sont utilisés par de multiples acteurs, qui peuvent participer aux changements globaux autant qu'ils peuvent inscrire les espaces forestiers dans des modèles d'exploitation plus durables ?

Si dans un premier temps, il s'agira de comprendre que les espaces forestiers sont des ~~espaces~~ milieux fragilisés par les activités humaines (I), on pourra toutefois voir que'ils sont à placer au cœur même des changements globaux dans la mesure où ils sont des espaces de conflit d'acteurs vis-à-vis de la gestion face aux changements globaux. Ainsi on pourra opérer une distinction entre plusieurs espaces forestiers quant à leur gestion face aux changements globaux rendue possible (ou difficile) selon des logiques de proximité (ou d'éloignement) et d'intégration (ou de ~~rélegation~~) (III).

Les espaces forestiers subissent les effets directs et indirects des différentes activités anthropiques qui participent aux changements globaux.

Les activités humaines peuvent fragiliser les équilibres

écosystémiques ~~présents dans~~ qui garantissent une certaine résilience des milieux forestiers face aux aléas. Indirectement tout d'abord, les activités humaines émettrices émettrices de dioxyde de carbone ont pour effet d'augmenter le bilan radiatif terrestre au travers du renforcement de l'effet de serre dans l'atmosphère. De fait cela engendre une augmentation de la température moyenne terrestre et provoque des déséquilibres climatiques qui peuvent fragiliser les forêts dépendantes de conditions climatiques. ~~Une part car les arbres les essences d'arbres sont réparties selon des~~ logiques de continentalité et de zonalité. Ainsi, les forêts boréales présentes dans les régions du nord (Canada, Etats-Unis, Scandinavie, Russie) sont de moins en moins adaptées aux ~~à~~ conditions climatiques ~~actuelles~~ actuelles : les sécheresses se multiplient et augmentent l'^{exp} la vulnérabilité des forêts aux incendies. Or ces effets des changements globaux ont aussi un effet direct sur les équilibres écosystémiques : l'anthropisation des milieux forestiers augmente l'exposition de ces espaces à des ~~régnes~~ aléas divers : la segmentation des forêts par les routes augmente l'exposition aux incendies car d'une part les usagers peuvent provoquer eux-mêmes des feux de forêt et d'autre par ~~à~~ à la lisière des forêts (la végétation étant plus basse), la végétation est ~~est~~ davantage exposée à la sécheresse et peu prendre feu très rapidement et facilement. Cela explique que face aux changements globaux, les forêts boréales soient de plus en plus sujettes aux mega-feux comme ~~à~~ cela a été le cas en Colombie-Britannique au Canada où en plus de ces effets, le nuage de fumée a accentué ^{l'incendie} et attisé les flammes en créant provoquant du vent et en augmentant localement le bilan radiatif de la région. ~~car le nuage est chargé en particule forcées~~ Ainsi le pyrocumulus est non seulement la conséquence ~~mais~~ la cause d'un megafeux destructeur pour les forêts de la région.

De fait, les écosystèmes forestiers dépendent largement des

Copie anonyme - n°anonymat : 629158

| | | |
|---------------------|-------------------------|----------------|
| Emplacement QR Code | Filière : B/L | Session : 2024 |
| | Épreuve de : Géographie | |

Consignes

- Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer
- Réddiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir
- Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)
- Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)
- Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre

logiques d'anthropisation. Ainsi face aux changements globaux, les espaces forestiers évoluent et peuvent connaître une perte en terme de richesse ~~en~~ en biodiversité. On peut toutefois nuancer car à l'inverse l'anthropisation des milieux peut créer de nouveaux écosystèmes plus ou moins uniques. C'est notamment ce qu'analyse Albert Demangeot lorsqu'il étudiait les étapes de l'anthropisation du milieu forestier méditerranéen qui ont donné naissance ~~aux écosystème au biome que l'on connaît aujourd'hui~~ : une régénération plus ou moins basse, ^(5 mètres) avec ~~une couvert arbore~~ une ^{densité de} couvert arbore qui varie entre 75% et 50% sur des sols calcaires plus ou moins exposés à la lumière directe du soleil et aux pluies. Demangeot explique que le milieu forestier méditerranéen était à l'origine une chênaie dense (avec une densité de 100%). Les déboisements des forêts par les sociétés méditerranéennes ont dès lors conduit à une première étape d'évolution : le magnis, qui se caractérise par une végétation basse ~~(5 mètres en moyenne)~~ (des arbres ne dépassant pas les 5 mètres) et un sol plus ou moins rocheux qui s'explique par la mise à nu des sols qui a eu pour effet d'exposer ceux-ci aux effets dits de « splash » lorsque les gouttes de pluie tombent au sol et entraîne des particules de terre, pouvant éroder en partie les sols. Si l'anthropisation continue alors cela crée ce qu'on appelle de la gravigne qui se caractérise par davantage de végétation basse et une densité de couvert

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

moyenne de 50%. Dans certaines régions des littoraux méditerranéens (notamment dans la région du Maghreb ou dans le sud de la péninsule ibérique), l'anthropisation du milieu a mené à un appauvrissement tel que s'est formée une steppe stérile (ou presque). Ainsi non seulement les espaces forestiers peuvent être fragilisés par les activités anthropiques mais celles-ci ont un impact sur les milieux qui peut impliquer des changements dans les paysages forestiers : ces changements paysagers participent aux changements globaux dans la mesure où les sociétés modifient l'aspect même des milieux.

Ainsi il s'agit de comprendre qu'à l'heure de l'Anthropocène, les espaces forestiers ne peuvent plus n'être appréhendés que comme des espaces dits de « nature » car cette conception empêche de remarquer et de mettre en lumière l'anthropisation constante des milieux. On peut dès lors nuancer les définitions de la forêt dite « primaire » dans la mesure où celle-ci n'échappe pas à l'action des sociétés sur leurs milieux. On peut ici penser au cas de la forêt primaire de Białowieża ~~en~~ à la frontière entre la Pologne et la Biélorussie comme montrant l'idée que cette forêt n'est en rien intache de tout action humaine. Alors qu'elle était comprise dans l'empire du tsar de Russie, celle-ci était déjà le terrain de chasse du tsar. Or cette forêt ~~est~~ caducifoliées européennes est souvent décrite comme la dernière forêt européenne encore « vierge » de toute activité. Cela nous permet aussi de montrer que parler des changements globaux ne limite pas notre réflexion à un aspect très contemporain : au contraire, il s'agit de montrer que les espaces forestiers

sont parmi les premiers espaces à avoir été anthropisés et fragilisés. Le nom même de la du massif forestier invite à appréhender cette forêt autour de l'imaginaire de la forêt dense, profonde et chargée de légendes et d'histoire (c'est ce que comporte le terme « pouchtcha » en biélorusse dans le nom Bielovieskaïa pouchtcha). Sous domination allemande, en 1915, la forêt est en partie déboisée pour construire des camps de travail pour les prisonniers de guerre. Alors qu'elle retrouve sa souveraineté polonaise en 1921, elle est aussitôt en partie vendue à une firme britannique qui participe à de nouvelles actions de déboisement. Enfin, en 1931, Goering fait de cette forêt le domaine de chasse officiel du Reich allemand. Ces différentes étapes d'anthropisation ont en pour effet de fragiliser les équilibres écosystémiques, bien la forêt soit aujourd'hui considérée comme une réserve pour la biodiversité : par exemple le bison d'Europe est l'un des spécimens emblématiques de la forêt bien qu'il ait été largement chassé et en partie décimé. Aujourd'hui on compte 900 spécimens de bisons d'Europe, soit 25 % de la population mondiale. Pour protéger la forêt et ses ressources écosystémiques, la forêt est dorénavant inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO (depuis les années 1970 pour la partie polonaise et depuis 1992 pour la partie biélorusse).

Ainsi face aux changements globaux, les espaces forestiers apparaissent menacés. Si l'on peut relativiser le discours alarmiste dans la mesure où l'anthropisation des milieux peut créer de nouveaux biomes (forêt méditerranéenne), le problème reste urgent à l'heure actuelle dans la mesure où les changements globaux se sont accélérés et s'accélèrent à mesure que les sociétés se développent.

Ainsi face aux changements globaux, les espaces forestiers apparaissent comme des réserves biologiques à préserver. Il s'agit donc de reconnaître les différents services écosystémiques que les espaces forestiers rendent aux sociétés. Or c'est justement ces services qui font l'objet d'une appropriation & voire d'une exploitation, à l'origine des changements globaux.

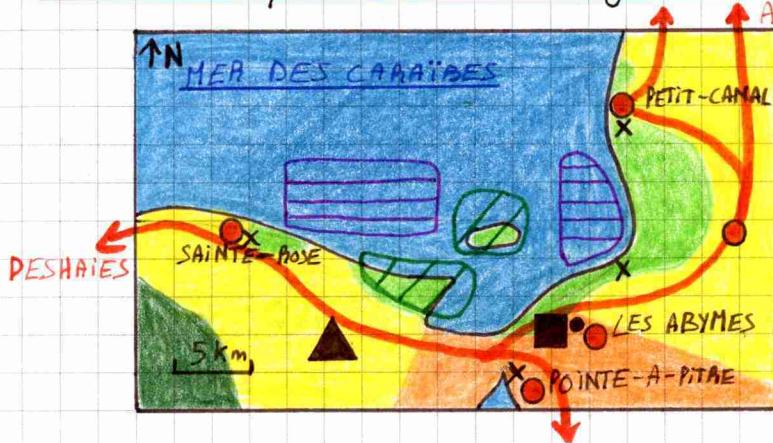
Ainsi il s'agit de comprendre les espaces forestiers sont au cœur des changements globaux dans la mesure où ils sont des espaces appropriés par différents acteurs qui peuvent entrer en conflit.

Les espaces forestiers font l'objet de diverses activités qui peuvent entraîner en conflit dans la mesure où ceux-ci se situent bien souvent en périphéries d'activités qui peuvent les fragiliser. Ainsi certains effets des changements globaux, tels que la pollution des sols, l'étalement urbain ou l'imperméabilisation des sols due à l'urbanisation, peuvent avoir un impact négatif fort sur les espaces forestiers et ce fait rendre difficile leur préservation. On peut citer le cas de la mangrove dans la région de Pointe-à-Pitre (schéma à la page 9) qui fait l'objet d'une mise en valeur écosystémique limitée face aux pressions anthropiques diverses. En effet celle-ci connaît une certaine mise en valeur qui passe par une volonté de protection des écosystèmes (✓) et par une sensibilisation aux enjeux environnementaux qui la caractérisent (avec des excursions organisées ✕ et un musée dans la commune de Les Abymes •). Toutefois face aux diverses pollutions (agricole ☐, urbaine ☐),

Copie anonyme - n°anonymat : 629158

| | | |
|---------------------|---|----------------|
| Emplacement QR Code | Filière : B/L | Session : 2024 |
| | Épreuve de : Géographie | |
| Consignes | <ul style="list-style-type: none">Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composerRédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noirNe rien écrire dans les marges (gauche et droite)Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre | |

Protection et pollution de la mangrove dans la région de Pointe-à-Pitre en Guadeloupe



I. La mangrove, un espace forestier protégé et mis en valeur ...

[green square] la mangrove (zone de stikke)

[dark green square] la forêt domaniale peu anthropisée et laissée à la marge.

[diagonal lines pattern] zones protégées

- la maison de la mangrove (dans la commune de Les Abymes)

X départ des excursions de découverte de la mangrove

● principales communes

II ... qui reste difficile à protéger face à la pression anthropique

[yellow square] espace agricole de culture de canne à sucre (pollution agricole : engrangis)

[orange square] pôle urbain de Pointe-à-Pitre (pollution urbaine)

[black square] aéroport (pollution sonore et rupture paysagère)

→ principales routes (imperméabilisation des sols)

[pink square] zones fortement attractives pour le tourisme de la baie.

▲ usine de la sucrière (pollution industrielle).

et industrielle (▲), la mangrove reste ici un espace forestier fortement menacé par les activités humaines périphériques. Non seulement elles fragilisent

les écosystèmes mais aussi elle le fragmente (avec la route → ainsi qu'avec l'aéroport ■). De fait l'espace forestier est avant tout l'espace où s'opère un conflit entre les différentes activités anthropiques.

Si ce conflit existe entre l'injonction contemporaine pour protéger les espaces forestiers et ~~les activités qui soient~~ leur exploitation c'est donc avant tout car les espaces forestiers sont des ressources pour les sociétés et à l'heure de l'Anthropocène ces ressources font l'objet de davantage de pression anthropique, due notamment à leur forte réduction (contexte de déforestation). Ainsi non seulement les espaces forestiers subissent les effets des changements globaux mais leurs acteurs participent à ces mêmes changements. Les espaces forestiers sont donc au cœur même de la problématique des changements globaux, et non face à ces changements. On peut illustrer cette idée avec une présentation générale de la filière bois dans le monde : ses acteurs et les espaces qu'elle caractérise. Tout d'abord c'est une filière qui s'inscrit dans le réseau ~~européen~~ et le marché capitaliste libéral mondial qui est la mondialisation (selon Laurent Carrué). Ainsi la production et la transformation de la matière première s'organise autour de plusieurs FTN notamment : on peut citer Weyerhaeuser qui est spécialisée dans la coupe ^{de bois} et la production de matières premières (contreplaqué, bois d'œuvre, ^{papier}) et quelques produits finis (récemment elle ~~est~~ s'est lancé dans la construction en bois). Pour ce qui est de la production de produits finis on peut citer Ikea. qui ~~est~~ ^{est} Si la filière bois c'est autant

développée, c'est en grande partie pour répondre à une demande croissante de produits en bois : meubles, papier, bois de chauffage (d'autant plus à l'heure de la transition énergétique). Au total, la filière bois représente 1% de l'emploi mondial. Mais cette filière ne se limite pas à cet aspect réglementé où les labels permettent de valoriser la matière première, en effet cette filière est aussi caractérisée par un «antimonde» (notion développée par Roger Bronet pour expliquer les espaces inscrits dans une mondialisation informelle) : 10% à 15% des échanges de bois ~~sont issus d'une production~~ sont issus d'une production (donc d'une coupe) illégale. Ainsi, si les labels peuvent permettre de trouver un accord entre les enjeux environnementaux et les besoins croissant en bois (bien que ceux-ci restent limités car assez peu clairs), le conflit concerne aussi davantage la part d'ombre de cette filière qui contribue donc à la déforestation d'espaces forestiers éloignés voire invisibilisés : notamment en Asie du Sud-Est (îles Sumatra et de Bornéo) et en Russie (ainsi qu'en Brésil).

Enfin les espaces forestiers sont des espaces appropriés qui de fait font l'objet de conflits d'acteurs vis-à-vis des changements globaux et du développement des activités. De fait les espaces forestiers sont au centre du conflit entre deux mouvements. Ils sont à la fois face et dans les changements globaux. On peut illustrer cela en insistant cette fois-ci sur les acteurs privés avec le cas de la ~~ZAD~~ Zone à Défendre (ZAD) de Roybon étudiée en 2020 par A. Egon et E. Laslaz dans la revue Géocarrefour. Créeé en 2014, cette ZAD conteste le projet de ~~construction~~ construction d'un Genter Parcs (village vacances) dans un espace forestier humide (marécages) qui connaît déjà une certaine protection

écosystémique (avec une zone Natura 2000). Dès 2019, cette ZAD est la plus active de France. Ce que montrent les auteurs c'est que l'on peut identifier certains profils selon les résultat de l'enquête qui pose la question de l'acceptation locale du projet. Ainsi les locaux traditionnels, s'ils restent mitigés, pensent en majorité que le projet reste bénéfique pour la région en créant un bassin d'emploi. Or ces locaux sont confrontés à deux profils qui s'opposent au projet : les « zadistes » (qui ne sont pas nécessairement des locaux) et les néoruraux (encore en l'occurrence des anciens franciliens qui voient dans le projet la partie de ce pourquoi ils ont déménagé à Baybon : la tranquillité de la campagne. Le conflit au-delà d'exister, se spatialise ainsi dans cette ZAD, hétérotopie où est marquée l'opposition non seulement au projet mais plus généralement au modèle économique capitaliste libéral.

Ainsi on peut comprendre que ces espaces font l'objet de plusieurs appropriations par des acteurs variés qui entrent en conflit. Ainsi les espaces forestiers sont au cœur même des problématiques ~~en~~ autour des changements globaux : ils ~~sont~~ sont parfois même la traduction spatiale du conflit.

De fait les espaces forestiers ne font pas seulement face aux changements globaux mais ils traduisent spatialement les différents enjeux ~~qui~~ que cela pose. Ainsi on peut distinguer ces espaces selon les acteurs et la gestion qui en ~~est~~ est faite en réponse aux enjeux des changements globaux.

Copie anonyme - n°anonymat : 629158

| | | |
|---------------------|---|----------------|
| Emplacement QR Code | Filière : B/L | Session : 2024 |
| | Épreuve de : Géographie | |
| Consignes | <ul style="list-style-type: none">• Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer• Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir• Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)• Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)• Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre | |

On peut ainsi opérer une typologie des espaces selon deux 1) les acteurs qui gèrent l'espace et 2) le degré de réponse de celle gestion aux enjeux des changements globaux. Se dégagent donc 3 types : les espaces qui connaissent une conservation ou une préservation ordonnée et organisée par les institutions nationales et internationales, les espaces forestiers qui sont exploités et où l'efficacité des politiques environnementales dépendent largement de l'acceptation des populations locales et enfin les espaces forestiers éloignés ou très étendus qui font difficilement l'objet d'une surveillance institutionnelle et restent assez vulnérables face aux changements globaux.

Les espaces forestiers protégés par les institutions nationales et internationales qui font l'objet d'une conservation ou d'une préservation font partie des politiques internationales environnementales ambitieuses face aux changements globaux. On peut prendre le cas ici de la France et des différentes logiques de protection mises en place dans les parcs nationaux. Par exemple,

Si la politique était au départ de préserver les espaces forestiers de toute activité (notamment dans le cœur de parc), dorénavant elle essaie d'intégrer les espaces forestiers aux réseaux d'urbanisation et aux pratiques locales (c'est la logique qui était mise en place dans les parc naturels régionaux). Ainsi le ~~ma~~ parc des forêt répond-il à ces nouveaux modèles de gestion où l'Etat lutte contre les changements globaux (du moins les effets négatifs) et permet le développement des territoires locaux (~~balades~~, ...). En Guyane cette logique permise par les ZDUC permet de faire aux populations autochtones de gérer localement la forêt. Ainsi ces espaces (Parcs nationaux du Canada, des Etats-Unis, d'Europe (Bielowieza)) peuvent-ils bénéficier d'une certaine cohérence grâce à l'action de l'Etat.

Toujours l'action de l'Etat se confronte parfois aux pratiques locales sur les espaces forestiers exploités pour leurs ressources. On peut citer ici le cas de la savane arboree dans la région de Kinshasa en RDC qui fait l'objet de politiques de mise en place d'agroforesterie pour lutter contre la désertification et la déforestation. Le plan Mampo ~~pas~~ a notamment permis de mettre à disposition 8 000 hectares de savane à 330 ménages d'agriculteurs pour permettre cet modèle local. Ainsi si à Botolu, le programme a pu réussir et permettre d'augmenter leur revenu, à Boko et à Buntsele, cette pratique s'est confronté à la prédation des terres par les autorités locales et donc à l'opposition la contestation des populations.

Enfin on peut citer les espaces forestiers marqués par l'éloignement qui ne permettent qu'une gestion partielle par l'Etat. On peut citer ici le cas du Brésil et de la gestion du cerrado, & vulnérable aux prédictions des firmes transnationales qui exploitent les ressources.

Ainsi on a pu comprendre que si les espaces forestiers sont fragilisés par les changements globaux, ceux-ci sont aussi l'objet de conflits entre les acteurs de telle sorte que à l'heure de l'Anthropocène, ces espaces font l'objet de politiques de gestion par les Etats. Toutefois ces politiques dépendent des pouvoirs qu'ont les autres acteurs dans la gestion des espaces. Ainsi la problématique des forêts dans les

Copie anonyme - n°anonymat : 629158

| | | |
|------------------------|--|-----------------------|
| Emplacement QR Code | Filière : BIL | Session : 2024 |
| | Épreuve de : Géographie | |
| Consignes | <ul style="list-style-type: none">• Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer• Réddiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir• Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)• Numéroter chaque page (cadre en bas à droite)• Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre | |

UH 456/3

J. 24 1152

Fond de carte

NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE

